

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CPU en phase avec les orientations du projet de loi sur la recherche

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, était invitée par la Conférence des présidents d'université le 19 février en séance plénière. Elle est venue affirmer la nécessité de réinvestir dans la recherche et a répondu aux questions des présidentes et présidents sur le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche. **Atteindre 1% du PIB dans la recherche publique, renforcer l'attractivité des carrières, mettre en place des contrats d'objectifs assortis de moyens pour augmenter les financements récurrents, améliorer les taux de réussite aux appels à projet de l'ANR, ce sont autant de réponses aux demandes que la CPU formule depuis de nombreuses années.**

Par cette future loi, la ministre a indiqué aux présidentes et présidents d'université qu'elle entend replacer la science au cœur de la société et des politiques publiques, et rappeler à tous que la science porte le progrès.

Elle a réaffirmé à la CPU l'objectif d'atteindre 3% de PIB investi dans la recherche, dont 1% dans la recherche publique, pour remettre le financement de la recherche française au niveau de celui des grandes nations.

Le réinvestissement doit d'abord permettre de renforcer l'attractivité des carrières de tous les métiers scientifiques : celles des chercheurs et des enseignants-chercheurs, mais aussi celles des équipes qui les accompagnent dans les laboratoires. Il s'agit de pouvoir proposer des financements systématiques pour les doctorants, d'arriver à une rémunération minimale de deux fois le SMIC pour les nouveaux maîtres de conférences titulaires tout en faisant évoluer les salaires de ceux déjà en place, de sécuriser les post-doctorants et de valoriser les différents types de mission pour les évolutions de carrière en augmentant le nombre de promotions disponibles : ces mesures correspondent aux propositions faites par la CPU.

Le réinvestissement doit ensuite permettre de faire de la recherche, que ce soit par l'amélioration des taux de succès aux appels à projet de l'ANR, portés à 30%, par une augmentation du préciput ou par les financements récurrents, assortissant les contrats quinquennaux de moyens substantiels. Là encore, ces dispositions correspondent aux revendications déjà anciennes de la CPU.

Répondant enfin aux questions des membres de la CPU, elle a tenu à rappeler clairement qu'elle ne remettrait pas en cause le corps des maîtres de conférences ni les obligations statutaires de service, et que son objectif sera de réduire la précarité des personnels non titulaires. Elle a souligné encore le lien indéfectible entre la recherche qui construit les savoirs et la formation qui assure leur diffusion.

Alors que vont bientôt s'ouvrir les débats parlementaires, **la CPU sera très attentive à ce que l'objectif des 3% du PIB consacrés à la recherche, dont 1% à la recherche publique, soit non seulement voté mais surtout atteint à l'issue de cette loi.** En effet, la dernière loi de programmation de la recherche de 2006 fixait le même objectif et prévoyait d'injecter dans la recherche 19,4 milliards d'euros, ce qui n'a pas été fait par les gouvernements successifs, créant chez beaucoup de membres de notre communauté un légitime sentiment de défiance. Il est urgent désormais que le projet de loi de programmation pluriannuelle de la Recherche soit finalisé et diffusé pour faire taire les inquiétudes. Comme la ministre l'a annoncé, **la CPU attend dès la loi de finances 2021, la traduction de la trajectoire pluriannuelle sur laquelle se place enfin notre pays répondant aux attentes de toutes celles et de tous ceux qui veulent renforcer la recherche, l'une des missions fondamentales de l'université.**

La France a l'ambition de redevenir un leader dans le domaine de la recherche et de l'innovation : cette loi la rendra possible. Alors ne tardons plus et faisons confiance à nos chercheurs et enseignants-chercheurs pour porter cette ambition.

Contact presse

Xavier TEISSEDRE, Chargé de communication

01 44 32 92 45

xavier.teissedre@cpu.fr

@CPUuniversite